

Extrait du registre des délibérations

Séance du 7 Mars 2017

L'an 2017 et le 7 Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : Salle du Conseil - Mairie de Vernantes, sous la présidence de M. MOREAU Étienne, Maire.

Présents : M. MOREAU Étienne, Maire, Mmes : BREFORT Sylvie, DESCHAMPS Gisèle, DESMARRES Sandrine, FUSELLIER Nathalie, RIQUIN Sandra, TARDIVEL Jacqueline, MM : DA SILVA Manuel, FONTENY Yann, FRÉMONT Thierry, GROSBOIS Thierry, NEAU Patrice, PACORY Christian, PAPOT Thierry, PASQUIER Jacky, POIRIER Florent.

Excusées : Mmes : DESCHAMPS Sandra, GRÉGOIRE Valérie, TALLUAU Pascale.

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 19
Présents : 16

Date de la convocation : 02/03/2017
Date d'affichage : 02/03/2017

A été nommée secrétaire : Mme DESCHAMPS Gisèle.

Approbation du compte-rendu de la précédente réunion

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, approuve le compte-rendu de sa réunion en date du 07 février 2017.

Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :

Fabrication et pose d'un portillon pour l'accès au local situé route de Blou et accueillant les permanences de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)

CENTRALE BRICO / Vianal Management

154,22 € H.T., soit 185,06 € T.T.C.

Fourniture et plantation complémentaire d'arbustes rue Moreau

ESNAULT Parcs & Jardins Création

219,20 € H.T., soit 253,62 € T.T.C.

Formation d'un élu de la Commune sur le thème des relations financières entre les communes et les EPCI

AMF49

117,00 €

Remplacement de l'alimentation électrique en aérien du terrain de pétanque par une alimentation en souterrain

SPIE Ouest-Centre

999,95 € H.T., soit 1 199,94 € T.T.C.

Révision décennale et remplacement des extincteurs de la Commune

Extincteurs Nantais

378,42 € H.T., soit 454,10 € T.T.C.

Commande annuelle 2017 de produits et de fournitures d'entretien (salle des sports, salle des fêtes, mairie, école primaire, école maternelle, stade, WC publics, bibliothèque, local PMI, étangs du SIEA)

CHAMPENOIS COLLECTIVITÉS

1 280,74 € H.T., soit 1 536,89 € T.T.C.

Commande annuelle 2017 de fournitures de bureau pour la Commune

ALLIANCE BUREAU - BUROLIKE

756,65 € H.T., soit 907,98 € T.T.C.

1 - Subventions communales 2017 aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, établit comme suit la liste des subventions communales qui seront versées aux associations en 2017 :

ADMR	1 000,00 €
ASSOCIATION LIGÉRIENNE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ALAHMI - ALPAREGA	150,00 €
CHORALE ARIA	150,00 €
CLUB INITIATION PERFECTIONNEMENT INFORMATIQUE - CIPI	190,00 €
CLOPIN CLOPANT	450,00 €
CLUB PHOTO	300,00 €
FAMILLES RURALES - GARDERIE	5 500,00 €
FAMILLES RURALES - GESTION	200,00 €
CLUB DES RETRAITÉS	500,00 €
CLUB DES RETRAITÉS (45 ANS DU CLUB)	200,00 €
UNC - AFN	200,00 €
ANSEA	50,00 €
RASED	80,00 €
SECTION FOOTBALL	1 500,00 €
SECTION BADMINTON	500,00 €
OMNIBAD NORD-EST ANJOU - ONEA	400,00 €
OMNIBAD NORD-EST ANJOU - ONEA (TOURNOI NATIONAL)	150,00 €
SECTION GYMNASTIQUE - AG2V	400,00 €
SECTION JUDO	600,00 €
SECTION TENNIS DE TABLE	600,00 €
SECTION TENNIS DE TABLE (TOURNOI NATIONAL)	800,00 €
LES LACETS VERNANTES-VERNOIL	100,00 €
BASKET VERNOIL	50,00 €

2 - Subventions communales 2017 aux écoles publiques Eugène Livet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes à la Coopérative Scolaire Eugène Livet en 2017 :

- Sorties scolaires	963,00 €
- Activité extra-scolaire (piscine)	2 000,00 €
- Rencontres sportives	150,00 €
- Achat de cycles	838,00 €

3 - Subventions communales 2017 aux écoles privées Notre-Dame

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes à l'APEL (Écoles Notre-Dame) en 2017 :

- Sorties scolaires	828,00 €
- Activité extra-scolaire (piscine)	2 000,00 €
- Activités diverses	175,00 €

4 - Restructuration et extension des locaux du restaurant scolaire et de l'accueil petite enfance : Budget prévisionnel de l'architecte

Le Maire et son Adjoint en charge des bâtiments communaux présentent aux membres du Conseil Municipal la dernière proposition de budget prévisionnel suggérée par l'architecte dans le cadre de la réalisation des travaux de restructuration et d'extension des locaux du restaurant scolaire et de l'accueil petite enfance (coûts exprimés HT) :

- Lot 01 - Terrassement - VRD - Espaces verts	87 738,25 €
- Lot 02 - Démolition - Gros œuvre	110 937,50 €
- Lot 03 - Charpente - Ossature bois	198 773,85 €
- Lot 04 - Étanchéité	33 650,00 €
- Lot 05 - Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie	109 379,00 €
I - Montant prévisionnel total clos et couvert avec options	540 478,60 €
- Lot 06 - Menuiseries intérieures - Agencement	72 392,67 €
- Lot 07 - Cloisons sèches - Plafonds - Isolation	100 675,90 €
- Lot 08 - Chape liquide - Carrelage - Revêtements muraux	46 440,13 €
- Lot 09 - Électricité courants forts et faibles	104 775,99 €
- Lot 10 - Chauffage - Ventilation - Installations sanitaires	114 475,65 €
- Lot 11 - Peinture - Revêtements de sol	64 829,55 €
II - Montant prévisionnel total second œuvre et lots techniques avec options	503 589,89 €

III - Montant prévisionnel total des travaux avec options (I + II)	1 044 068,49 €
- Honoraires mission de DIAG + BASE + EXE partielle + OPC	98 664,47 €
- Remise exceptionnelle sur honoraires MOE	- 6 750,00 €
- Relevés géomètre (limites séparatives - héberges - topographie)	1 833,76 €
- Diagnostics (état parasitaire et pollutions des ouvrages)	1 728,00 €
- Diagnostic (état radon)	1 728,00 €
- Étude de sol géotechnique - estimation	4 500,00 €
- Constat d'huissier (affichage P.C. et recours des tiers) - estimation	750,00 €
- Coordonnateur SPS	2 135,00 €
- Bureau de contrôle (missions L, LE, PH, SEI, HAND)	6 700,00 €
- Assurance dommages ouvrage - estimation	18 750,00 €
- Taxes permis de construire - estimation	15 000,00 €
- Frais concessionnaires (contrat gaz, etc...)	non estimés
- Frais directs (publicité A.O.) - estimation	250,00 €
- Actualisation / révision conception et réalisation - estimation	7 500,00 €
IV - Coût total honoraires et autres dépenses	152 789,23 €
V - Montant prévisionnel total de l'opération (III + IV)	1 196 857,72 €

5 - Arrosage intégré du terrain annexe du stade

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le devis établi par l'entreprise Debernard s.a.s. pour la fourniture du matériel nécessaire à l'intégration souterraine d'un système d'arrosage sur le terrain annexe du stade et les seuls pose et raccordement d'un relais, d'un programmeur et de 6 électrovannes : 4 158,72 € H.T., soit 4 990,46 € T.T.C. Il précise que la mise en place de cet équipement (hors partie électricité) serait réalisée par les employés communaux. Par ailleurs, il serait fait appel à l'entreprise Mothais qui propose, pour un coût de 750€ H.T., soit 900€ T.T.C., de procéder au creusement des tranchées nécessaires (500 ml.) au moyen d'une mini pelle. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide la réalisation de cet aménagement dans ces conditions et accepte les offres faites par les deux entrepreneurs susvisés.

6 - Constitution du bureau de vote pour les deux tours de scrutin des élections présidentielles 2017

Les permanences du bureau de vote pour les élections présidentielles 2017 sont établies ainsi qu'il suit :

- pour le 1^{er} tour de scrutin en date du dimanche 23 avril :

de 08 H 00 à 10 H 00 :

Jacky PASQUIER - Sandrine DESMARRES - Christian PACORY - Thierry GROSBOIS

de 10 H 00 à 12 H 30 :

Valérie GRÉGOIRE - Manuel DA SILVA - Nathalie FUSELLIER - Sandra RIQUIN

de 12 H 30 à 15 H 00 :

Gisèle DESCHAMPS - Patrice NEAU - Florent POIRIER

de 15 H 00 à 17 H 00 :

Sylvie BREFORT - Pascale TALLUAU - Thierry PAPOT -

de 17 H 00 à 19 H 00 :

Étienne MOREAU - Thierry FRÉMONT - Yann FONTENY - Jacqueline TARDIVEL

- pour le 2^{ème} tour de scrutin en date du dimanche 07 mai :

de 08 H 00 à 10 H 00 :

Thierry PAPOT - Sandra RIQUIN - Jacky PASQUIER - Christian PACORY

de 10 H 00 à 12 H 30 :

Thierry GROSBOIS - Nathalie FUSELLIER - Manuel DA SILVA - Florent POIRIER

de 12 H 30 à 15 H 00 :

Gisèle DESCHAMPS - Sylvie BREFORT - Jacqueline TARDIVEL

de 15 H 00 à 17 H 00 :

Pascale TALLUAU - Valérie GRÉGOIRE - Patrice NEAU -

de 17 H 00 à 19 H 00 :

Étienne MOREAU - Thierry FRÉMONT - Jacqueline TARDIVEL -

7 - Désignation des deux représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'ALAHMI

Suite à la modification des statuts de l'Association Ligérienne d'Aide aux Handicapés Mentaux et Inadaptés (ALAHMI), le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de reconduire Jacqueline TARDIVEL et Étienne MOREAU en tant que représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration de ladite association.

Questions diverses :

- La Chasse aux Œufs de Pâques se déroulera cette année le dimanche 16 avril de 10 H 00 à 12 H 00 au château de Jalesnes.